

ÉDITORIAL

Il y a une sorte de loi naturelle qui régit les thématiques qui font l'objet d'un numéro dans *Recherches* : une thématique traitée dans un numéro de la revue a souvent vocation à être traitée une seconde fois au moins dans un numéro ultérieur. Ainsi, le numéro 48, *Enseignement de la langue*, fait écho au numéro 20, *Langue* ; le numéro 36, *Difficultés de lecteur*, fait écho au numéro 17, *Le mal de lire* ; et l'on pourrait encore relever bien d'autres récurrences qui font aussi la cohérence de notre ligne éditoriale. Mais le thème de ce numéro est pour nous inédit et ce n'est pas un hasard. Il n'est pas courant à *Recherches* de s'intéresser aux mots isolés et ce pour un certain nombre de raisons sur lesquelles nous allons justement revenir ici et tout au long de cette livraison.

Pourquoi alors y consacrer un numéro ? Parce que l'heure est aux simplifications culpabilisantes à tous les niveaux, de la maternelle à l'université, et qu'il nous a semblé que l'étude du lexique en montrait la quintessence. Le lexique et le vocabulaire sont au cœur des nouveaux programmes qui apparaissent depuis 2007¹. Ces derniers insistent beaucoup sur la nécessité d'un enseignement structuré, avec une systématisation des apprentissages, sur la base de leçons qui enseignent des règles ensuite appliquées dans des exercices ritualisés. L'apprentissage du lexique permet avec délice d'appliquer ce paradigme. En primaire, on fera apprendre des

1. Encart du *Bulletin officiel* n° 12 du 22 mars 2007, « Mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences : l'acquisition du vocabulaire à l'école primaire », dont la source est le rapport délivré en février 2007 par A. Bentolila sur « L'acquisition du vocabulaire à l'école élémentaire » ; « Programmes de l'enseignement de français », à l'intérieur des « Programmes de collège » publiés dans le *Bulletin officiel* spécial n° 6 du 28 août 2008 avec notamment le « 3. Lexique » à l'intérieur du « I. L'étude de la langue : grammaire, orthographe, lexique » ; « Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire » publié au *Bulletin officiel* spécial n° 9 du 30 septembre 2010 qui sera en vigueur à la rentrée 2011.

mots, dans une proportion quantifiée² à inscrire sur son « cahier de mots » grâce à des « leçons de mots ». Au collège, on apprendra des « réseaux de mots », bien précisés dans les programmes de chaque année, organisés selon une progression³. Au lycée, comme les élèves auront thésaurisé depuis la maternelle tout le lexique nécessaire, ils n'auront plus qu'à acquérir « un lexique favorisant l'expression d'une pensée abstraite⁴ ». Comme pour la grammaire, c'est simple et progressif. On étudie les mots – leurs sens et leur formation – et la grammaire de phrase au collège, les textes et la grammaire de texte au lycée (avec une transition en classe de troisième), et, de la maternelle à la classe de première, on accumule les mots nouveaux jusqu'à ce que le « capital » lexical de l'élève, de « lexique des animaux » à « lexique favorisant l'expression d'une pensée abstraite », en passant par le « vocabulaire des religions » ou le « vocabulaire des émotions », coïncide progressivement avec le « Trésor de la langue française » dans son intégralité. C'est simple. Si ça ne marche pas, c'est que l'enseignant n'a pas fait son travail et/ou que l'élève n'a pas fourni les efforts requis. On évalue et, si nécessaire, on remédiera dans des dispositifs extérieurs à la classe⁵.

Progression, accumulation, culpabilisation, exclusion.

C'est cette logique réductrice qui voit l'apprentissage comme une capitalisation par accumulation répétée que nous voudrions déconstruire ici. Car de même que le mot est pris dans le réseau du cotexte, du contexte et du discours qui le porte, de même l'apprentissage du lexique ne peut être déconnecté du reste des apprentissages.

Maitriser l'usage d'un mot, ce n'est pas seulement connaître sa définition, c'est connaître sa polysémie en fonction du contexte, c'est comprendre sa construction syntagmatique, c'est pouvoir le choisir en fonction de son projet discursif, c'est le relier, l'associer avec ou le différencier d'autres mots que l'on connaît déjà, c'est réussir à l'utiliser dans un exercice juste après l'avoir découvert mais c'est aussi pouvoir le réemployer un peu plus tard, beaucoup plus tard, quand on voudra vraiment, ou pas... Bref, ce n'est pas simple.

C'est encore comprendre la chose ou le concept dont il est la trace. Et l'on voit par là que les difficultés lexicales des élèves ne viennent jamais seules. Certes, les

-
2. « Le nombre de mots qui ont été acquis et que l'élève est capable d'utiliser est un indicateur important de ses progrès ; il paraît ainsi raisonnable d'envisager chaque année l'acquisition d'au moins 500 mots nouveaux. » nous dit l'encart du *Bulletin officiel* n° 12 du 22 mars 2007 cité en note 1.
 3. « Le programme fixe, année après année, les notions et les domaines dont l'élève doit s'approprier le lexique. La progression définit des contenus par année qui donnent lieu à des travaux spécifiques approfondis, sans pour autant en exclure l'approche à d'autres moments du cycle ».
 4. Seule mention du lexique des nouveaux programmes de français au lycée, in *Bulletin officiel* spécial n° 9 du 30 septembre 2010 cité en note 1.
 5. « Dans la continuité du socle commun de connaissances et de compétences, les compétences visées répondent directement à ces finalités. Elles doivent donner lieu à des évaluations régulières par les professeurs, au cours et à la fin de chaque étape de la formation, ce qui permettra de prévoir l'accompagnement, le soutien ou l'approfondissement adaptés aux besoins des élèves – le but des exercices et des évaluations étant bien de concevoir la mise en œuvre des programmes en prenant en compte la réalité des besoins de tous les élèves pour les aider à progresser dans les apprentissages et les mener à la réussite. », *Bulletin officiel* spécial n° 9 du 30 septembre 2010 cité en note 1.

élèves qui ont le plus de mal à nommer les choses en maternelle sont également les élèves qui auront le plus de mal à apprendre à lire et écrire : mais peut-on en déduire un simple lien de causalité unique ? Si l'on pouvait ajouter des mots dans le cerveau de ces élèves par des « leçons » dument structurées, toutes leurs difficultés scolaires seraient-elles résolues ? Le problème n'est sans doute pas uniquement là et pourrait bien même être franchement relativisé.

Cette complexité pose également le problème de l'évaluation de la maîtrise du lexique par nos élèves et l'on s'interrogera ici sur les critères qui font qu'un texte peut être dit « riche » au niveau du vocabulaire. La variété ou l'absence de répétition sont-ils les seuls bons critères ? Lorsqu'on conteste la validité d'un mot, précise-t-on ce qui fait qu'il est invalide ? Si un élève comprend un mot, saura-t-il se l'approprier plus tard ? S'il ne comprend pas le sens d'un mot, est-il pour autant incapable de comprendre le texte qui le contient ? Peut-être a-t-il acquis les automatismes qui lui permettraient de déduire ce sens global, peut-être pas, mais ce n'est sûrement pas en lui mettant sous les yeux une liste de mots censément acquis à sa classe d'âge avec pour mission d'en donner la ou les définitions qu'on pourra évaluer sa maîtrise globale du lexique.

Bien entendu, si nous creusons cette complexité, ce n'est pas pour renoncer à travailler le lexique en classe. D'autant que, même lorsque ces activités semblent inefficaces, le travail sur les mots en tant que tel, que ce soit avec dictionnaires, dans des glossaires construits à la main, sur des fiches « vocabulaire » ou sous d'autres formes qui arborent leur aspect scolaire, semble paradoxalement garder pour nos élèves un charme mystérieux. L'étude lexicale, avec ses abécédaires, ses listes et ses définitions comporte une dimension traditionnelle qui fait qu'elle peut constituer un levier pour mettre les élèves au travail. Nous avons tous en tête une de ces activités sur le lexique dont on ignore l'efficacité réelle mais que l'on fait quand même, certes d'abord au cas où elle marcherait, mais aussi pour les intérêts purement pédagogiques de l'activité. C'est de fait sans doute pour ce côté traditionnel qui fleure bon l'école de la république que l'institution s'est emparée du lexique pour le mettre au cœur de ses recettes programmatiques.

Par ailleurs et surtout, nous n'oublions pas, bien sûr, les fonctions essentielles de la maîtrise lexicale : comprendre, dialoguer, s'exprimer, prendre du plaisir, penser. Ces objectifs sont ceux qui sont affichés de manière purement incantatoire par les nouveaux programmes évoqués plus haut. Mais si l'on veut prendre au sérieux ces objectifs et ne pas se payer de mots, on doit renoncer aux fausses évidences et aux illusions de simplicité. On trouvera ici des propositions de travail sur le lexique qui prennent acte de la complexité et tentent de la faire percevoir aux élèves pour, peut-être, leur permettre de l'appivoiser.